



REPUBLICQUE FRANÇAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
-----  
VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE  
Séance du 18 octobre 2018*

**N°2018/10/054 : DÉTACHEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARCELLE SITUÉE ENTRE LES NUMÉROS 15 ET 17 DU CLOS DES VIGNES ET INTÉGRATION DE CETTE PARCELLE AU DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE**

*L'an deux mille dix-huit le 18 octobre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 octobre 2018.*

**Etaient présents : 21**

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS (arrivée à 22h00), Emmanuel FONKING (arrivé à 20h15), Denise GONON, Azdine RAMDAN, Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Ange AMBROSIO, Roselyne WALGER, Joaquim DA CRUZ (arrivé à 20h15), Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Isabelle GUILA-CORNIL, Serge MAGLIOZZI.

**Pouvoirs : 2**

Madame Françoise VASSELON à Monsieur Manuel MEZE, Madame Geneviève LEGUAY à Madame Annick PANE.

**Absents excusés : 4**

Mesdames Elise BEAUFORT-LAMBERT, Fathia BEN MABROUK, Clémence LAUMONIER, Monsieur Patrick AUGÉY.

Mme Annick PANE a été élue secrétaire de séance

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** l'avis de la commission Urbanisme/VRD/développement durable du 11 octobre 2018,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré

Accusé de réception en préfecture  
077-217704758-20181023-2018-054DEL-DE  
Date de télétransmission : 23/10/2018  
Date de réception préfecture : 23/10/2018

**PAR 18 voix POUR (Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Emmanuel FONKING, Denise GONON, Azdine RAMDAN, Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Françoise VASSELON, Ange AMBROSIO, Roselyne WALGER, Joaquim DA CRUZ) et 4 abstentions (Mesdames, Messieurs, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Isabelle GUILA-CORNIL, Serge MAGLIOZZI)**

**APPROUVE** le détachement du domaine public communal de la parcelle de 471 centiares environ, située entre les numéros 15 et 17 du Clos des Vignes et mentionnée sur le plan joint en annexe

**APPROUVE** l'intégration de cette parcelle au domaine privé de la commune

**AUTORISE** le maire ou un adjoint à signer les documents correspondants

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,  
Jean-Michel MORER

